

TIVATION, PARTICIPATION BÉNÉFICIAIRE...



INVITATION

LIBRAMONT

27 MAI 2004



werknemers-aandeelhouderschap
actionariat-salarie
employee-ownership
.be

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

ING 



INTRODUIRE L'ACTIONNARIAT SALARIÉ DANS LA PETITE ET DANS LA MOYENNE ENTREPRISE. COMMENT FAIRE ?

Dans le monde d'aujourd'hui, l'actionnariat salarié est en plein développement et il apporte un bénéfice de performances et de qualité à l'entreprise et à ses participants.

Il peut contribuer à une nouvelle dynamique d'esprit d'entreprise. Il s'adapte, à travers des formules spécifiques, aux petites et aux moyennes entreprises aussi bien qu'aux grandes. Il s'applique aux situations de créations d'entreprises, de développement, de transmissions et de sauvetages. Des marqueurs économiques indiquent que l'actionnariat salarié, lorsqu'il est pratiqué dans de bonnes conditions, permet aux entreprises de bénéficier d'un supplément de croissance annuelle de 2% en moyenne. Quelle entreprise peut aujourd'hui faire l'impasse d'une telle perspective? Cependant, la Belgique et la Région wallonne accusent un retard important dans ce domaine, par rapport à de nombreux pays. Chez nous, une première législation adaptée a été votée en mai 2001, mais beaucoup reste à faire pour aider les entreprises et les acteurs sociaux à mettre en œuvre ces pratiques complexes, nouvelles chez nous.

Un important effort d'information et de formation est à produire pour mettre à portée des entreprises, les techniques de l'actionnariat salarié et de la participation financière, qu'il s'agisse de finance, de fiscalité, de gestion des relations humaines ou de communication...

Le but de ce séminaire est de sensibiliser et d'informer pratiquement les petites et les moyennes entreprises de la région luxembourgeoise.

info:

www.actionnariat-salarie.be

la plateforme d'information, de formation
et d'aide technique pour l'actionnariat
salarié et la participation financière
des travailleurs

SÉMINAIRE PRATIQUE



Programme

08.45 – 09.15 **Accueil et enregistrement**

09.15 – 09.45 **Ouverture et introduction**

Promouvoir l'actionnariat salarié pour développer et pérenniser le tissu économique et social de la région. Comment faire de votre personnel un partenaire de l'entreprise?

Fabrice Coulon, administrateur délégué de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Luxembourg belge

Marc Mathieu, Secrétaire Général de la FEAS

09.45 – 10.15 **L'exemple de L'Oréal**

L'Oréal a été parmi les toutes premières entreprises à mettre en place des plans de participation financière dans le cadre de la loi du 22 mai 2001 sur la participation des travailleurs au capital et aux bénéfices de l'entreprise.

Luc Doemer, Directeur des Ressources Humaines, L'Oréal Belgilux

10.15 – 10.45 **Les aspects sociaux et fiscaux**

Avantages et contexte social et fiscal des différents instruments de l'actionnariat salarié.

Nicolas de Limbourg, PriceWaterhouseCoopers

10.45 – 11.00 **Pause café**

11.00 – 11.30 **Possibilités et mise en pratique des plans d'actionnariat salarié**

La loi du 22 mai 2001 et les autres dispositifs – un guide pratique.

Françoise Platteborse, Head of Employee Financial Instruments, ING Belgique

11.30 – 12.30

Ateliers thématiques

Deux ateliers organisés en parallèle permettent d'aborder les questions et réponses plus finement, avec des experts et des entreprises témoins.

Atelier 1: petites entreprises

Atelier 2: entreprises moyennes et grandes

- Aspects **sociaux et fiscaux**: l'introduction de plans d'actionnariat dans la perspective du droit social; négociation collective, obligations de l'employeur et fiscalité.
- Aspects **financiers**: l'introduction de plans d'actionnariat dans la perspective financière de l'entreprise. Actionnariat salarié et autres formes de participation financière. Les interventions de la Sowalfin.
- Aspects **humains**: les plans d'actionnariat dans la stratégie RH et rémunération de l'entreprise; quels instruments choisir et comment les valoriser; communication et gestion des relations humaines.

12.30 – 12.45

Questions et débat

12.45 – 13.00

Conclusion et clôture:

Françoise Platteborse, ING – Nicolas de Limbourg, PriceWaterhouseCoopers – Marc Mathieu, FEAS Belgique

13.00 – 14.00

Lunch

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu

CCILB

Grand Rue 1

6800 Libramont

Tél.: 061 29 30 40

Participation aux frais

- gratuit pour les membres de la FEAS
- 35 € pour les non-membres (voyez les conditions d'adhésion dans le formulaire d'inscription)
- 25 € pour les membres de la CCILB

La participation aux frais couvre la participation à la conférence, les documents et les rapports, les rafraîchissements et lunch et est à verser par virement bancaire au compte:

732-0050082-81 de FEAS BELGIQUE à la CBC Banque en mentionnant: "Séminaire Libramont + votre prénom et nom"

Organisation / Inscription

Marc Mathieu, Secrétaire général

FEAS BELGIQUE ASBL

Section belge de la Fédération Européenne de l'Actionnariat Salarié

Avenue Voltaire 135, 1030 Bruxelles

Tél./fax: +32 2 242 64 30

E-mail: marc.mathieu@pi.be

Internet: www.actionnariat-salarie.be

Réviseurs et experts comptables

Le séminaire est agréé par l'IRE, l'IEC et l'IPCF pour la formation permanente du réviseur d'entreprise et de l'expert comptable.

Des attestations seront délivrées sur demande.

N.B. :
Des séminaires semblables
seront organisés prochainement à:

- Charleroi: le 22 juin;
- Namur: le 21 septembre;
- Mons: le 19 octobre;
- Tournai: le 23 novembre;
- Nivelles: le 14 décembre.

INTÉRESSEMENT DU PERSONNEL, MO

avec le soutien et la participation de:
le Ministre de l'Économie de la Région wallonne
Sowalfin
Chambre de Commerce et d'Industrie du Luxembourg belge
Union Wallonne des Entreprises
Union des Classes Moyennes
ING Belgique
PriceWaterhouseCoopers
L'Echo
L'Oréal

PRICEWATERHOUSECOOPERS 

la Chambre
de Commerce
et d'Industrie du Luxembourg belge



L'ORÉAL



RÉGION WALLONNE

sowalfin
LA COOPÉRATION

ucm

uw
Union Wallonne des Entreprises

L'ECHO

ING 

BULLETIN D'INSCRIPTION

(un bulletin par participant)

À envoyer à
FEAS BELGIQUE,
Avenue Voltaire 135, 1030 Bruxelles
Fax: +32 2 242 64 30
E-mail: marc.mathieu@pi.be

1. Participant (à compléter en lettres capitales d'imprimerie)

Mme Melle M.

Prénom

Nom

Position

Société / Organisation

Adresse

Code postal Localité

Pays

Fax

Téléphone

E-mail



2. Participation aux ateliers

- participera de préférence aux ateliers «petites entreprises»
- participera de préférence aux ateliers «entreprises moyennes et grandes»

3. Participation aux frais

- gratuit comme membre adhérent de la FEAS
- 35 € pour les non-membres
- 25 € pour les membres de la CCILB

4. Adhésion à la FEAS

Votre adhésion à la FEAS vous permet de prendre part à ce séminaire sans frais et de bénéficier de tous les avantages des membres de la FEAS.

Cotisation pour l'année 2004:

- pour les petites entreprises et organisations: 150 €
- pour les moyennes entreprises et organisations: 500 €
- pour les grandes entreprises et organisations: 1.000 €

5. Paiement

- par virement bancaire au compte 732-0050082-81 de FEAS Belgique à la CBC Banque en mentionnant: "Libramont 27/5/04 + votre prénom et nom"
- envoyez-moi une facture justificative
- remettez-moi une attestation de présence pour l'IRE, l'IEC ou l'IPCF

Date et signature